COMPTE RENDU REUNION SYNDICALE

SIBEPOVI du JEUDI 13 Octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize octobre à 18 h 30 heures, le **S**yndicat **I**ntercommunal des communes de **BE**rthecourt, **Po**nchon, **Vi**llers Saint Sépulcre, Heilles, Mouchy-le-Chatel s'est réuni à la Mairie de Berthecourt.

Etaient présents :

TITULAIRES	**SUPPLEANTS**
Berthecourt : Mesdames Bordères et Autin et Monsieur Callen	**Berthecourt** :
Ponchon : Madame Fauquembergue	**Ponchon** : Madame Suze
Villers Saint Sépulcre :	**Villers Saint Sépulcre :** Monsieur Mayeux
Heilles Monsieur Thomas **Mouchy-le-Chatel** :	**Heilles :**

Etaient absentes excusées : Mesdames Crola, Caudron, Potin, Lebel et Wawrin

La séance a été ouverte sous la Présidence de Madame BORDERES Lydia.
Monsieur Matias CALEN est désigné Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Le compte-rendu de la réunion du 30 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

Madame la Présidente annonce privilégier l'envoi en numérique des éléments présentés en lieu et place de la version papier. Les documents seront joints au présent compte-rendu.

Les effectifs de la rentrée 2022/2023 sont à la hausse notamment en restauration scolaire et nécessitent un encadrement en conséquence. 3 contrats PEC ont été conclus en animation pour l'année scolaire. Tableaux des présences par périscolaire et en cantine joints en annexe. Notion de PEDT à étudier.

Sur la commune de Ponchon, en moyenne 2 fois par semaine les maternelles PS restent manger dans la salle des fêtes de Ponchon faute de place dans le car. Une réflexion est en cours pour que les maternelles mangent sur place et répartir un bon encadrement des enfants.

Arrivée d'une nouvelle Directrice ALSH le 7 novembre 2022. Forte de son expérience en Direction, volontaire et à l'esprit créatif, Laura MALUCHNIK vient compléter l'encadrement des animateurs avec Odile DESPREZ et Angélique ARDENOIS.

Etude du coût d'un repas : A la demande de la Préfecture nous avons travaillé sur le coût d'un repas (voir en annexe fiche récapitulative du coût de revient d'un repas servi).

L'accueil de loisirs sera ouvert du 19 au 23 décembre 2022, soit une semaine aux vacances de fin d'année.

Bilan des activités d'été 2022 : une évaluation des objectifs pédagogiques a été faite par l'équipe d'animation et présentée en réunion.

L'ALSH est ouvert du 24 octobre au 4 novembre à Berthecourt pour les vacances d'automne. Les inscriptions se terminent le 14 octobre et le planning des activités est disponible sur « lesitedusibepovideberthecourt.e-monsite.com ».

Plan de lutte contre les nuisibles au restaurant scolaire : 2 entreprises ont répondu à notre demande de contact. La Société OGFS de Auteuil 60 a été retenue pour une mise en place début novembre 2022.

Un planning des réunions syndicales à venir a été mis en place pour la fin de l'année 2022 et l'année 2023 (voir en annexe).

Convivio :

Madame la Présidente a rencontré Mr Bouley le 21/09/22 suite aux nombreux manquants lors des livraisons. Une attention particulière est demandée lors de la préparation en amont.

Une hausse de 20.07 % est annoncée par Convivio au 1er novembre 2022. Une réflexion est en cours afin de modifier la constitution des repas (4 composants au lieu de 5 actuellement). Une hausse de 8 à 10 % serait toutefois maintenue. Madame la Présidente doit contacter la Sté Convivio. Pour rappel, les repas facturés aux familles ont été augmenté de 10 centimes le 1er juin 2019.

INFORMATIONS DIVERSES :

Point Finances : Projection du budget en cours. Nous sommes au 11 octobre à 69 % du budget de fonctionnement. La commission « finances » a prévu de se rencontrer le jeudi 24 novembre à 18h afin d'étudier les hausses d'énergie et matières premières annoncées.

Prévoir une réunion hebdomadaire de l'équipe d'animation au lieu de tous les 15 jours. Bénéfique pour l'équipe et les enfants. Information à faire lors de la prochaine réunion d'équipe.

Rappel du règlement intérieur aux familles : Etant donné la souplesse de réservation, un repas commandé est un repas facturé même en cas de maladie de l'enfant ou d'absence de l'enseignant.

Les enfants scolarisés à Mouchy-le-Châtel sont facturés le soir à partir de 17h30 au lieu de 17h compte tenu du temps de transport pour rejoindre le périscolaire de Heilles. Le matin cependant ils sont facturés jusque 9h, la demi-heure commencée étant dûe.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 21h.